

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NATUROPATHIE DU QUÉBEC

Mémo

Aux étudiant(e)s de la cohorte 2010-2011 inscrit(e)s au programme international de naturopathie.

Suite à une entente intervenue entre la direction du département de Chimie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Association des écoles de médecines alternatives et complémentaires (AÉMAC), il est entendu que les étudiants admis dans les écoles accréditées ne rencontrant pas les exigences d'admission concernant les cours pris-requis du DEC en sciences de la nature, pourront venir dorénavant compléter ces cours hors programme en qualité d'étudiants libres au département de chimie.

Session : Automne 2010

Code cours	Titre cours	Date début cours
BIO-0300	- Biologie générale - Séance de laboratoire	8 septembre
CHI-0310	- Chimie générale - Séance de laboratoire	8 septembre

La première étape à suivre est celle de l'admission à un programme d'étude dans une des écoles accréditées par l'AÉMAC en complétant les formalités.

Toutes les informations concernant l'admission et l'inscription à ces cours pré-requis sont disponibles sur le site suivant :

<http://www.regis.uqam.ca/etlibre/admission.html#premier>

La direction des services de l'enseignement